



Arbre situé sur le domaine public

La Rd 143, entre Corrèze et Sarran, constitue un itinéraire touristique important pour le Département . Dans de nombreux endroits elle était bordée d'arbres qui lui conféraient un caractère pittoresque, en particulier grâce à la voûte verte au dessus de la route. Ces cordons d'arbres faisaient également partie de la « trame verte » très importante pour la biodiversité et protégée dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique .

Des propriétaires, menacés par le premier courrier du Département, ont préféré couper les arbres (dont certains ne leur appartenant pas) . Une grande partie de la trame verte bordant la route a ainsi été détruite, ruinant la qualité paysagère d'un itinéraire touristique patrimonial et affaiblissant la biodiversité locale de la trame verte. Un travail bien plus fin sur les arbres aurait pu suffire à garantir la « **commodité de passage** » et la « **sureté** » en ne touchant qu'aux branches les plus problématiques .

Exemple de dégâts irréremédiables causés par les abattages aux paysages corréziens et au milieu naturel de la trame verte